



La construction démographique de l'Union européenne

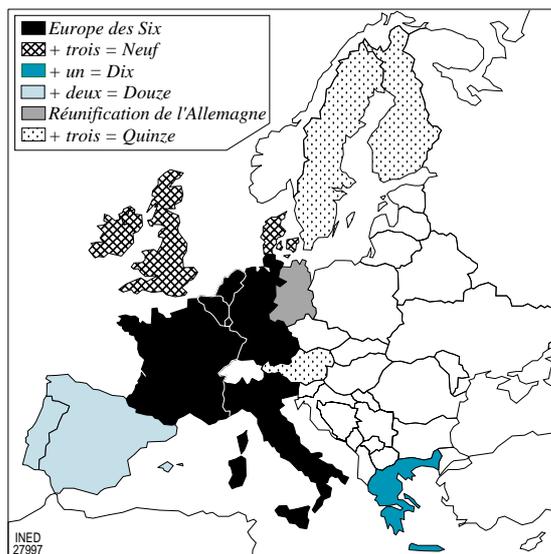
En 1997, la population de l'Union européenne, près de 374 millions d'habitants, représente 6% de la population mondiale, estimée à 5,8 milliards d'habitants. Elle constitue le quatrième ensemble démographique, loin derrière la Chine (1,2 milliard) et l'Inde (près d'un milliard), juste après l'ALENA (394 millions), la zone de libre échange nord-américaine qui regroupe les États-Unis, le Mexique et le Canada. Elle compte 106 millions d'habitants de plus que les États-Unis (268 millions) et trois fois plus d'habitants que le Japon (126 millions). Ce géant économique, et peut-être demain politique, voit sa population se stabiliser peu à peu. Pour augmenter son poids démographique, et donc les dimensions de son

grand marché intérieur, il doit aujourd'hui compter sur l'adhésion de nouveaux membres et, accessoirement, sur l'immigration. Autant dire que ce sont, comme jamais auparavant, des décisions politiques qui régiront la croissance de la population de l'Union européenne.

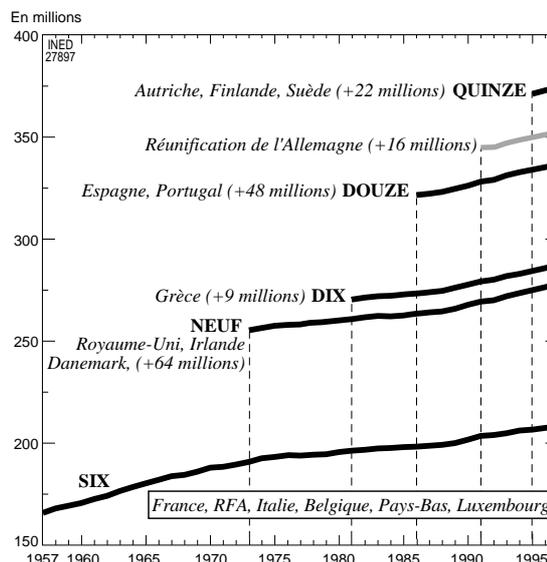
L'édification progressive de l'Union européenne

Depuis la fondation de la Communauté économique européenne, en 1957, neuf pays ont successivement rejoint les six pays fondateurs, France, RFA, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg (carte et graphique 1). Ce sont : en 1973, le Danemark, le Royaume-Uni et l'Irlande ; en 1981,

Carte - L'Europe de six à quinze :
la construction géographique



Graphique 1 - L'Europe de six à quinze :
la construction démographique



Sommaire

Éditorial : La construction démographique de l'Union européenne

- L'édification progressive de l'Union européenne . . . 1
- Les deux Europe 2
- Un nouveau régime démographique 5
- Fécondité et mortalité : des indices record 6
- Une immigration contrôlée 7
- Les prochaines étapes de l'élargissement 8

Pyramides des âges de l'Union européenne et des quinze États membres au 1^{er} janvier 1996 2, 3, 4



la Grèce ; en 1986, l'Espagne et le Portugal ; enfin, en 1995, l'Autriche, la Suède et la Finlande. Par ailleurs, la réunification de l'Allemagne, en 1991, a entraîné une augmentation de la population de l'Union. En quarante ans, on est ainsi passé d'une Europe des Six, comptant 167 millions d'habitants, à une Europe des Quinze, qui en compte 374, soit 207 millions de plus. Le graphique 1 montre que, du point de vue démographique, c'est le passage de six à neuf pays qui a été le plus marquant : les 64 millions de personnes qui ont rejoint la CEE en 1973 équivalaient alors à 33 % de la population des Six.

La croissance proprement démographique n'a joué qu'un rôle secondaire dans l'évolution de la population de la CEE puis de l'Union européenne, comparée à l'apport de population résultant des adhésions successives. On peut en effet dresser un bilan de l'évolution de la population de ce qui est devenu l'Union européenne en distinguant un facteur « politique », l'adhésion successive de neuf pays, et un facteur démographique, la croissance de la population de chacun des quinze pays :

Effectif de l'Europe des Six en 1957 :	166,6 millions
Croissance démographique des Six entre 1957 et 1997 :	42,1 millions
Effectif des autres pays de l'Union à la date de leur adhésion (a) :	159,6 millions
Croissance démographique de ces pays entre leur adhésion et 1997 :	5,4 millions
Effectif de l'Europe des Quinze en 1997 :	373,7 millions

(a) Y compris la population de l'Allemagne de l'Est au moment de la réunification.

La croissance démographique globale des États constituant l'Europe au fil des élargissements successifs ne représente de 1957 à 1997 que 47,5 millions, soit 23 % de l'augmentation totale (à savoir 207 millions, dont près de 160 par adhésions et intégration de l'Allemagne de l'Est) et elle a été assurée surtout par les six États fondateurs (1).

Les deux Europe

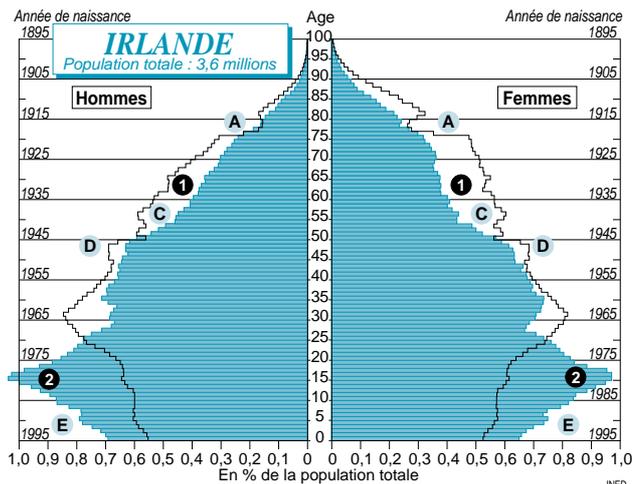
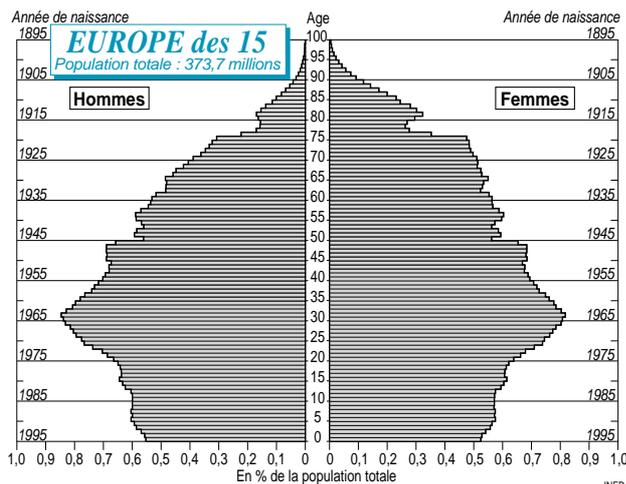
Les 15 pays de l'Union européenne regroupent un peu plus de la moitié de la population du continent européen, estimée à 728 millions, si l'on inclut la Fédération de Russie (2) et les États

(Suite page 5)

(1) Pour apprécier cette observation, il faut évidemment tenir compte du fait que les durées qui se sont écoulées entre l'adhésion et 1997 sont très inégales selon les pays : 40 ans pour les Six, 24 ans pour le Royaume-Uni, le Danemark et l'Irlande, 11 ans pour l'Espagne et le Portugal, 2 ans pour l'Autriche, la Finlande et la Suède. En outre, la première étape de la construction européenne s'est déroulée dans une période de croissance démographique soutenue.

(2) Sans doute la Russie s'étend-elle bien au-delà des frontières géographiques de l'Europe, mais la population de la Sibérie orientale et de l'Extrême-Orient ne représente que 12 % de la population de la Fédération de Russie, soit environ 17 millions d'habitants.

Pyramides des âges de l'Union européenne et des quinze États membres, au 1^{er} janvier 1996 (en % de la population totale)



- ① Forte émigration.
- ② Maintien de la fécondité à un niveau relativement élevé.

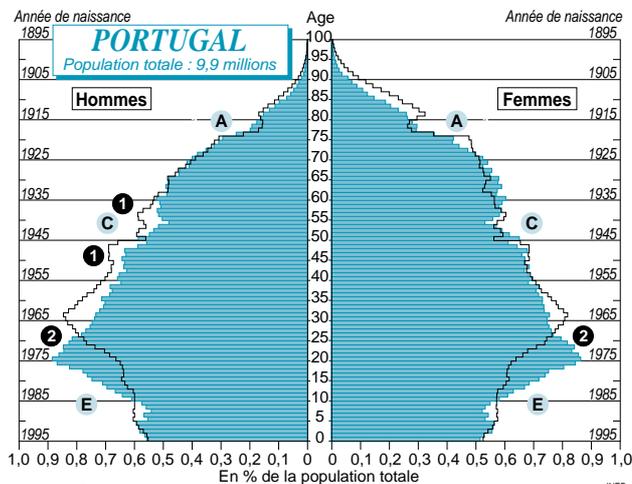
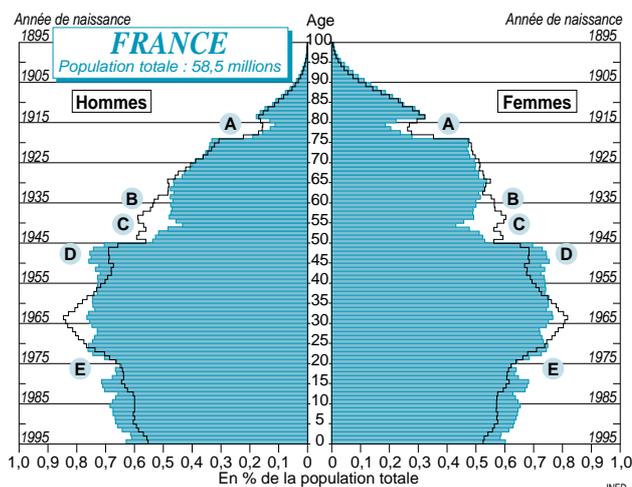
Les quinze pays de l'Union européenne présentent de fortes similitudes dans la structure par âge de leur population, ce qui tient à deux facteurs. D'une part, au cours des dernières décennies, ils ont connu des évolutions démographiques comparables, marquées par une baisse conjointe de la fécondité et de la mortalité. De ce fait, les pyramides des âges tendent à se rétrécir à la base et à s'élargir au sommet : c'est le signe du vieillissement de la population. Toutefois, dans la mesure où la baisse de la fécondité a manifesté ses effets à des dates variables selon les pays (entre 1965 et 1975 dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest et du Nord ainsi qu'en Italie, après 1975 dans les autres pays d'Europe du Sud, vers 1980 en Irlande), on observe des différences notables entre les proportions de jeunes. Joue dans le même sens la reprise (provisoire) de la fécondité en Suède, et à un moindre degré au Danemark et en Finlande, depuis 1985.

D'autre part, ces pays portent, pour la plupart, les marques d'une histoire commune, celle de l'Europe au xx^e siècle. Les conséquences démographiques des deux guerres mondiales sur la natalité sont encore visibles sur la plupart des pyramides, avec bien sûr des variations selon que les pays étaient au cœur des conflits, comme la France ou l'Allemagne, ou plutôt à l'écart : Suède, Espagne, Portugal.

Ces traits communs sont identifiés par des lettres portées sur les pyramides.

Par ailleurs, certains pays présentent des traits de structure originaux, liés à leur histoire spécifique : baby-boom allemand des années 1930 ou guerre civile espagnole, par exemple, marquent encore les pyramides de ces deux pays. Ces particularités sont repérées par des chiffres et commentées sous chaque pyramide.

Alain MONNIER



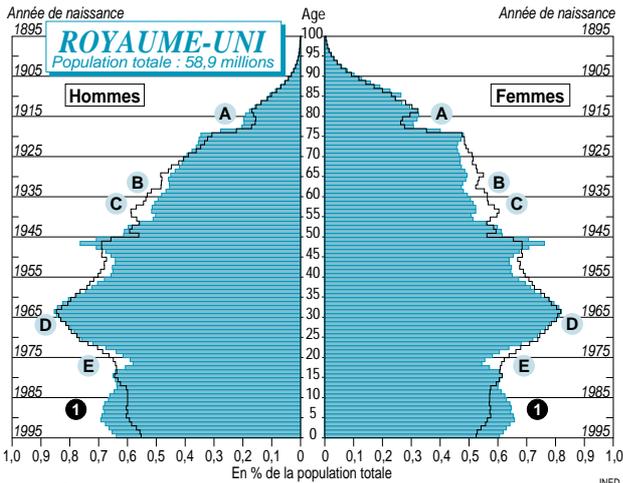
- ① Forte émigration.
- ② Maintien de la fécondité à un niveau relativement élevé.

Légende :

Toutes les pyramides sont établies au 1^{er} janvier 1997. Pour permettre la comparaison, l'abscisse est graduée en % de la population totale, si bien que la surface des pyramides est la même quels que soient les effectifs de population (Allemagne : 82 millions ; Luxembourg : 0,4 millions).

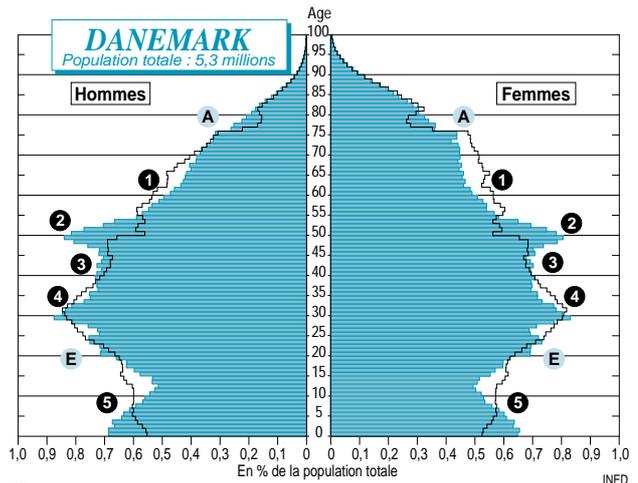
Signification des lettres portées sur les pyramides :

- A Déficit des naissances dû à la guerre 1914-1918 (classes creuses)
- B Passage des classes creuses à l'âge de la fécondité
- C Déficit des naissances dû à la guerre 1939-1945
- D Baby-boom
- E Baisse récente de la fécondité



1 Stabilisation de la fécondité.

INED
26297



1 Fécondité basse dans les années 1930.

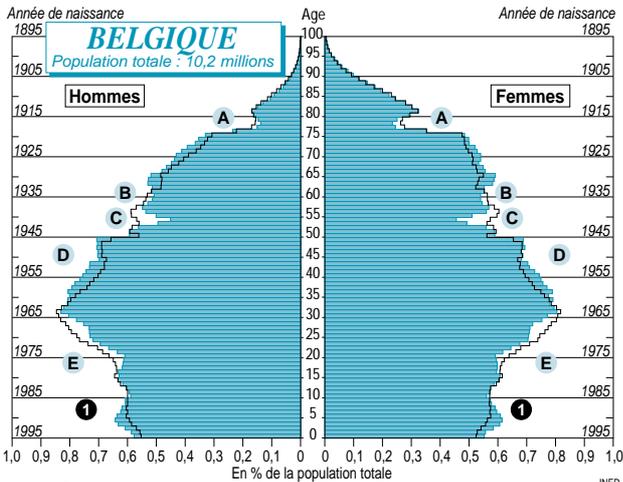
2 Reprise de la fécondité dès le début des années 1940.

3 Passage des classes peu nombreuses nées dans les années 30 à l'âge de la fécondité.

4 Passage des classes nombreuses nées dans les années 40 à l'âge de la fécondité.

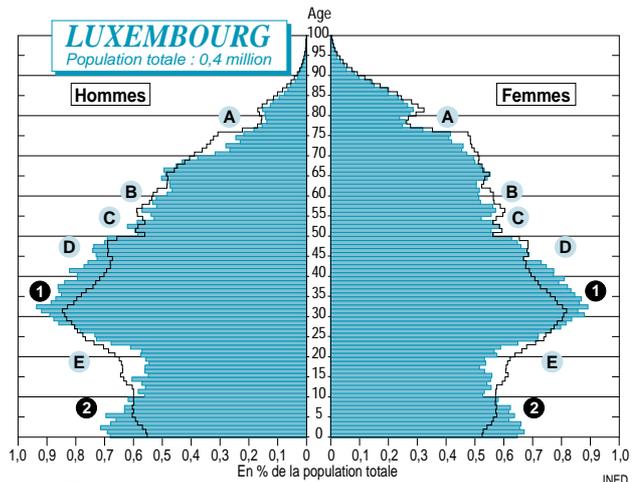
5 Reprise de la fécondité.

INED
26597



1 Stabilisation de la fécondité.

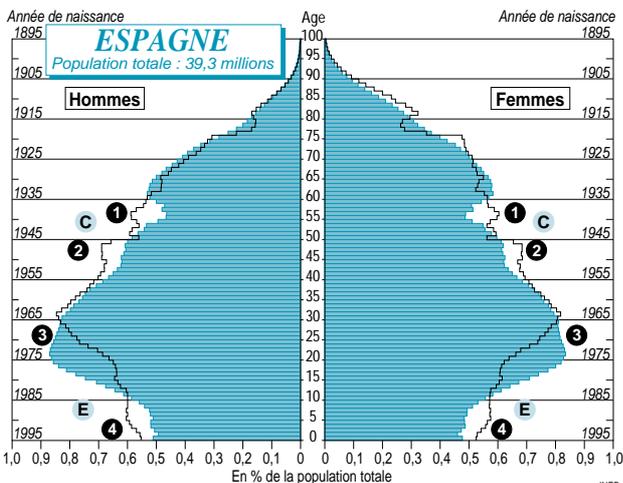
INED
26397



1 Forte immigration.

2 Reprise de la fécondité.

INED
26697



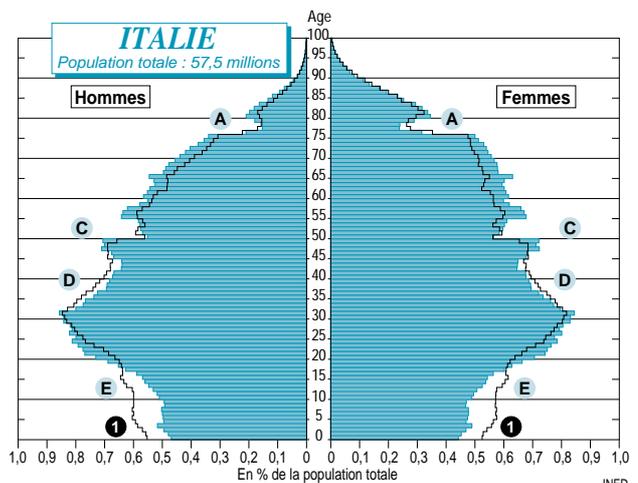
1 Guerre civile.

2 Forte émigration.

3 Maintien de la fécondité à un niveau relativement élevé.

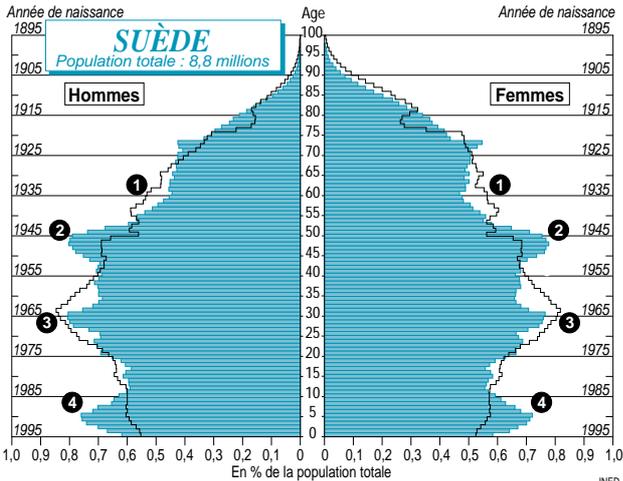
4 Fécondité très basse.

INED
26497

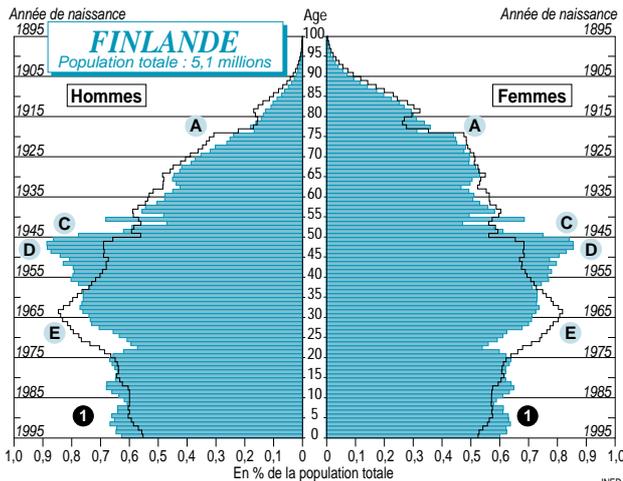


1 Fécondité très basse.

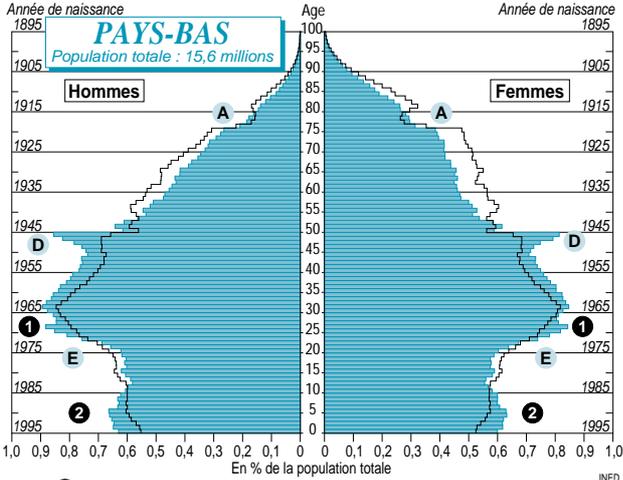
INED
26797



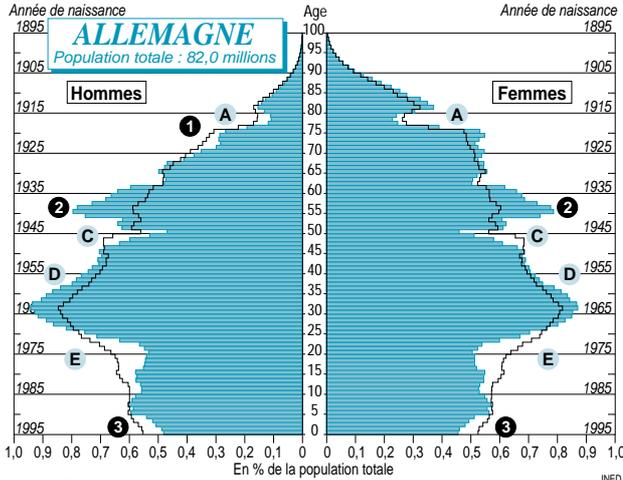
- 1 Fécondité basse dans les années 1930.
- 2 Reprise de la fécondité dès le début des années 1940.
- 3 Passage des classes nombreuses nées dans les années 40 à l'âge de la fécondité et légère augmentation de la fécondité.
- 4 Reprise de la fécondité.



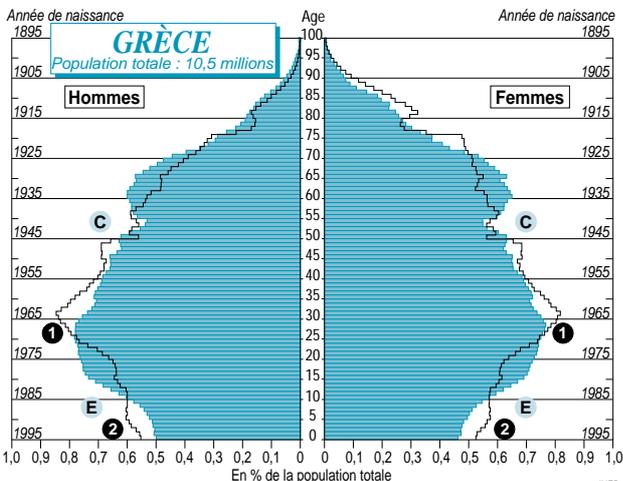
- 1 Reprise de la fécondité.



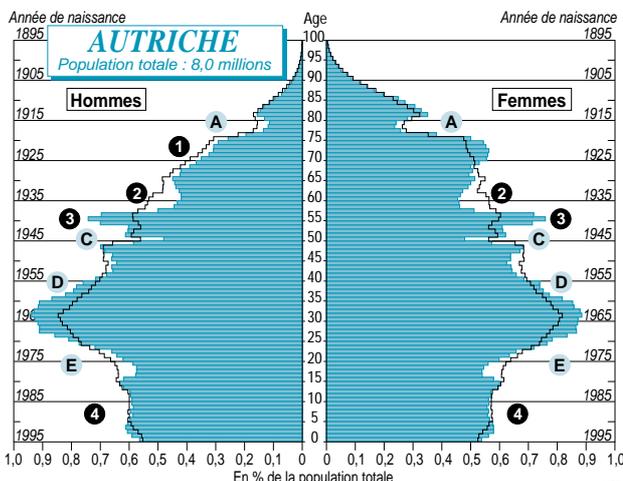
- 1 Arrivée des générations de l'après-guerre à l'âge de la fécondité.
- 2 Stabilisation de la fécondité.



- 1 Pertes militaires de la guerre 1939-1945.
- 2 Augmentation de la fécondité due à des mesures natalistes.
- 3 Fécondité très basse.



- 1 Maintien de la fécondité à un niveau relativement élevé.
- 2 Fécondité très basse.



- 1 Pertes militaires de la guerre 1939-1945.
- 2 Déficit des naissances dû aux effets de la crise économique des années 30.
- 3 Application de la loi réprimant l'avortement ; mise en œuvre de la politique nataliste allemande après l'Anschluss.
- 4 Stabilisation de la fécondité.

d'Europe orientale nés de l'éclatement de l'Union Soviétique (les trois États Baltes — Estonie, Lettonie, Lituanie —, la Biélorussie, l'Ukraine et la Moldavie). Mais c'est sur l'Union européenne que repose essentiellement, depuis quelques années, la croissance de la population de l'Europe dans son ensemble. En 1996, pour la première fois en temps de paix, la population de l'Europe a même cessé d'augmenter. Cette stabilité résulte de deux phénomènes opposés qui se compensent : une augmentation de la population de l'Union européenne d'un peu plus d'un million de personnes, et une diminution équivalente de la population de l'Europe centrale, orientale et de la Russie (tableau 1). En ce sens on peut dire qu'il y a deux Europe, l'une dont la population augmente, bien que faiblement, et l'autre dont la population diminue.

Cette situation est nouvelle, comme le montrent les données du tableau 1. De 1960 à 1990, en effet, toute la partie orientale de l'Europe a joué un rôle prépondérant dans la croissance, avec des taux souvent doubles de ceux de l'Union européenne. En trente ans, « l'autre Europe » a ainsi augmenté de 68 millions d'habitants, alors que l'ensemble des quinze États qui constituent aujourd'hui l'Union n'augmentait que de 49 millions. La population de l'Europe orientale dans son ensemble, y compris la Russie, tendait ainsi à rattraper la population de l'Europe occidentale.

La rupture dans la croissance démographique, observée dans tous les pays de l'Est européen, constitue un des aspects de la transition politique, économique et sociale dans laquelle sont engagés ces pays depuis l'automne 1989. C'est en raison de ce brusque décrochage que l'Union européenne joue désormais un rôle clé dans l'évolution de la population de l'Europe, et non du fait d'un dynamisme renouvelé : l'examen des taux de

croissance dans l'Union au cours des dernières années montre qu'il y a en réalité stagnation de la croissance annuelle, autour de 0,3 % depuis près de vingt ans, à l'exception des années 1990-1994 qui ont connu un léger sursaut (0,4 %).

Un nouveau régime démographique dans l'Union européenne

Jusqu'à la fin des années quatre-vingt la croissance de la population des quinze États de l'Union reposait d'abord sur l'accroissement naturel (différence entre les naissances et les décès), le solde migratoire (différence entre immigration et émigration) ne constituant qu'un apport secondaire. Depuis 1989, au contraire, le solde migratoire est devenu le facteur principal de la croissance (graphique 2). Ce renversement a certes été provoqué par un afflux migratoire, vite contrôlé, consécutif notamment aux changements politiques en Europe de l'Est ; mais il est surtout le résultat d'une longue évolution démographique. Au fil des ans, l'écart entre les deux facteurs s'est constamment réduit, en raison de la baisse du taux d'accroissement naturel, divisé par huit entre les années soixante et les années quatre-vingt-dix (de 8 à 1 pour mille).

Cette baisse de l'accroissement naturel est un phénomène de longue tendance, qui résulte du décalage entre la rapidité de la chute des taux de natalité et la lenteur de la baisse des taux de mortalité. Le vieillissement de la population, lié à la baisse de la natalité et, plus récemment, à la diminution de la mortalité aux âges élevés, freine en effet le recul des taux de mortalité. Des années 1985-1989 à 1996, le taux brut de natalité a perdu plus d'un point (de 11,9 pour mille à 10,8) tandis que le taux brut de mortalité ne baissait que d'un tiers de point (de 10,3 à 10,0 pour mille), comme

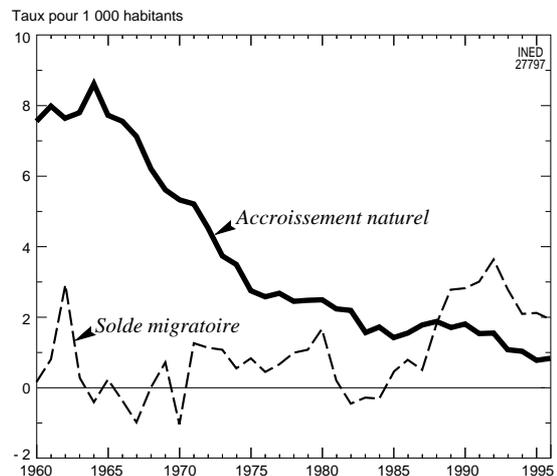
Tableau 1 - Évolution de la population de l'Europe des Quinze, de l'Europe centrale et orientale et de la Russie, 1960-1997

	Union européenne			Europe centrale, orientale et Russie		
	Population en début de période (millions)	Variation annuelle (millions) (%)		Population en début de période (millions)	Variation annuelle (millions) (%)	
1960-1969	314,8	2,5	0,8	277,7	2,7	1,0
1970-1979	340,0	1,5	0,4	304,9	2,2	0,7
1980-1989	354,6	0,9	0,3	326,5	1,9	0,6
1990-1994	363,7	1,6	0,4	345,5	-0,1	-0,0
1995	371,6	1,1	0,3	345,0	-1,0	-0,3
1996	372,7	1,0	0,3	344,0	-1,1	-0,3
1997	373,7	—	—	342,9	—	—

Note : Pour obtenir la population de l'Europe dans son ensemble en 1997, il conviendrait d'ajouter aux chiffres ci-dessus la population de la Norvège (4,4 millions), de la Suisse (7,1 millions), de l'Islande (0,3 million), de Malte (0,4 million), de Chypre, ...

Sources : Eurostat, Conseil de l'Europe, offices nationaux de statistiques.

Graphique 2 - Union européenne : accroissement naturel et solde migratoire, 1960-1995 (taux pour 1 000 habitants)



le montre le tableau 2. Le taux d'accroissement naturel a été en conséquence divisé par deux (de 1,7 à 0,8). On remarquera que, même en l'absence de toute vague migratoire, c'est-à-dire si le taux de solde migratoire était demeuré égal à sa valeur des années 1985-1989 (1,3 pour mille), le taux d'accroissement naturel est devenu si faible (0,8) que le changement de régime démographique aurait eu lieu quand même.

Tous les pays de l'Union ne sont sans doute pas engagés dans ce nouveau régime démographique. En 1995-1996, les migrations constituent bien le facteur prédominant de la croissance dans huit pays (Allemagne, Danemark, Espagne, Grèce,

Italie, Luxembourg, Portugal et Suède) et dans trois autres (Autriche, Belgique, Royaume-Uni) les deux facteurs ont à peu près le même poids. Mais, dans quatre pays (Finlande, France, Irlande, Pays-Bas), l'accroissement naturel joue, et de loin, le rôle principal, même si, au fil des ans, ce rôle s'est amenuisé. La situation de ces quatre pays s'explique par un accroissement naturel demeuré sensiblement plus élevé que dans tous les autres (à l'exception du Luxembourg) et un solde des échanges migratoires parmi les plus faibles des quinze pays de l'Union.

Deux pays verraient leur population diminuer en l'absence d'immigration, l'Allemagne et l'Italie, où les décès sont plus nombreux que les naissances. En Italie, le phénomène est récent (excepté en Italie du Nord) ; en Allemagne, il remonte à 1972, et l'excédent cumulé des décès sur les naissances atteint près de 2,5 millions sur 24 ans.

Tableau 2 - Les facteurs de la croissance démographique dans l'Union européenne, 1985-1996

	1985-1989*	1990-1994*	1995	1996
Nombres absolus (en milliers)				
Population en fin de période	363 759,8	371 586,6	372 653,6	373 691,2
Naissances	4 304,5	4 221,6	3 999,0	4 037,4
Décès	3 704,6	3 712,6	3 719,4	3 727,5
Accroissement naturel	599,9	509,0	279,6	309,9
Solde migratoire	456,6	1 056,4	787,3	727,7
Croissance totale	1 056,5	1 565,4	1 067,0	1 037,6
Taux (pour 1 000 habitants)				
Natalité	11,9	11,5	10,7	10,8
Mortalité	10,3	10,1	10,0	10,0
Accroissement naturel	1,7	1,4	0,8	0,8
Solde migratoire	1,3	2,9	2,1	2,0
Croissance totale	2,9	4,3	2,9	2,8

(*) Moyennes annuelles
Source : Eurostat.

Fécondité et mortalité : des indices record

Les taux bruts de natalité et mortalité apportent d'utiles indications sur le mouvement de la population mais peuvent donner une image déformée, voire complètement fautive, de l'évolution réelle de la fécondité et de la mortalité. Ainsi l'augmentation du taux brut de mortalité peut correspondre non pas à une aggravation de la mortalité, mais au vieillissement de la population. Pour mieux apprécier l'évolution de la fécondité et de la mortalité, et procéder à des comparaisons entre pays, il est nécessaire d'avoir recours à des indices qui prennent en compte la structure selon l'âge et le sexe des populations susceptibles de procréer ou de décéder.

Tableau - Les composantes du mouvement de la population, Union européenne, États-Unis, Japon, Russie, 1996

	Population 1/01/1997 (milliers)	Superficie (milliers de km ²)	Densité (hab/km ²)	Naissances (milliers)	Décès (milliers)	Accrois. naturel (milliers)	Solde migratoire (milliers)	Croissance totale (milliers)	Taux pour mille habitants				
									Natalité	Mortalité	Accrois. naturel	Solde migratoire	Croissance totale
Allemagne	82 027,7	357	230	794,0	887,0	- 93,0	303,2	210,2	9,7	10,8	- 1,1	3,7	2,6
Autriche	8 067,8	84	96	88,8	80,8	8,0	5,0	13,0	11,0	10,0	1,0	0,6	1,6
Belgique	10 170,2	31	333	116,2	105,3	10,9	16,3	27,2	11,4	10,4	1,1	1,6	2,7
Danemark	5 275,1	43	122	67,7	61,1	6,6	17,5	24,1	12,9	11,6	1,3	3,3	4,6
Espagne	39 298,6	505	78	352,2	337,3	14,9	41,7	56,6	9,0	8,6	0,4	1,1	1,4
Finlande	5 132,3	338	15	60,7	49,2	11,5	3,9	15,4	11,8	9,6	2,2	0,8	3,0
France	58 493,9	544	108	734,0	536,0	198,0	40,0	238,0	12,6	9,2	3,4	0,7	4,1
Grèce	10 485,0	132	80	101,5	100,5	1,0	18,9	19,9	9,7	9,6	0,1	1,8	1,9
Irlande	3 642,8	69	53	50,4	31,5	18,9	8,3	27,2	13,9	8,7	5,2	2,3	7,5
Italie	57 464,4	301	191	538,2	557,1	- 18,9	150,3	131,4	9,4	9,7	- 0,3	2,6	2,3
Luxembourg	418,3	3	162	5,7	3,9	1,8	3,7	5,5	13,7	9,4	4,3	8,9	13,3
Pays-Bas	15 562,2	41	379	189,0	137,5	51,5	16,8	68,3	12,2	8,9	3,3	1,1	4,4
Portugal	9 935,0	92	108	110,4	107,3	3,1	11,2	14,3	11,1	10,8	0,3	1,1	1,4
Royaume-Uni	58 873,4	242	244	733,3	638,9	94,4	85,0	179,4	12,5	10,9	1,6	1,4	3,1
Suède	8 844,5	411	22	95,3	94,1	1,2	5,8	7,0	10,8	10,6	0,1	0,7	0,8
<i>Union européenne</i>	<i>373 691,2</i>	<i>3 191</i>	<i>117</i>	<i>4 037,4</i>	<i>3 727,5</i>	<i>309,9</i>	<i>727,7</i>	<i>1 037,6</i>	<i>10,8</i>	<i>10,0</i>	<i>0,8</i>	<i>2,0</i>	<i>2,8</i>
États-Unis	266 490,1	9 163	29	3 849,6	2 348,6	1 501,0	826,9	2 327,9	14,5	8,9	5,7	3,1	8,8
Japon	125 750,0	376	334	1 223,0	925,0	298,0	- 47,0	251,0	9,7	7,2	2,4	- 0,4	2,0
Russie	147 502,4	17 202	9	1 304,6	2 082,2	- 777,6	303,6	- 474,0	8,8	14,1	- 5,3	2,1	- 3,2

Sources : Eurostat, Conseil de l'Europe, offices nationaux de statistiques.

Tableau 4 - Fécondité et espérance de vie à la naissance dans l'Union européenne, 1996

	Indice synthétique de fécondité	Espérance de vie à la naissance		
		Hommes	Femmes	Ensemble
Allemagne	1,30	73,3	79,8	76,5
Autriche	1,42	73,9	80,2	77,0
Belgique	1,55	73,5	80,2	76,8
Danemark	1,75	72,8	78,0	75,3
Espagne	1,15	74,4	81,6	77,9
Finlande	1,76	73,0	80,5	76,7
France	1,72	74,0	81,9	77,9
Grèce	1,31	75,0	80,3	77,6
Irlande	1,91	73,2	78,5	75,8
Italie	1,22	74,9	81,3	78,0
Luxembourg	1,76	73,0	80,0	76,4
Pays-Bas	1,52	74,7	80,3	77,4
Portugal	1,44	71,0	78,5	74,7
Royaume-Uni	1,70	74,4	79,3	76,8
Suède	1,61	76,5	81,5	78,9
<i>Union européenne</i>	<i>1,44</i>	<i>74,0</i>	<i>80,5</i>	<i>77,2</i>

Source : Eurostat

• En 1996, l'indice synthétique de fécondité de l'Union européenne dans son ensemble est de 1,4 enfant par femme (tableau 4). Jamais un si faible niveau n'avait été observé à l'échelle de l'Europe. Ce chiffre est bien inférieur à celui que l'on enregistre aux Etats-Unis (2 enfants par femme) ; mais il est comparable à l'indice de fécondité des Japonaises (1,5 enfant par femme). La fécondité actuelle de l'Union européenne représente à peu près la moitié de celle que l'on enregistrerait il y a une trentaine d'années (2,7 enfants par femme en 1965).

La fécondité est désormais bien inférieure à deux enfants par femme dans tous les pays de l'Union. On peut même trouver des indices inférieurs à 1 dans certaines régions : 0,8 enfant par femme en Allemagne orientale, par exemple. Tous les pays d'Europe du Sud figurent en fin de classement, avec l'Allemagne et l'Autriche, alors que les pays Scandinaves sont désormais en tête, avec l'Irlande. L'image d'un Nord malthusien et d'un Sud prolifique, qui correspondait à la situation de l'entre-deux-guerres, a vécu. Enfin, il faut souligner la persistance d'une hétérogénéité sensible : les indices de fécondité des divers pays membres se situent entre + 33 % et - 20 % par rapport à la fécondité de l'Union, alors qu'il y a trente ans ils se situaient entre + 15 % et - 15 %, à l'exception de l'Irlande (+ 48 %). Cette hétérogénéité des comportements familiaux dans l'Union européenne est plus nette encore si l'on considère d'autres étapes et composantes de la vie familiale : cohabitation, mariage, contraception, avortement, stérilisation, divorce.

• La mortalité dans l'Union européenne n'a également jamais été aussi faible, avec une espérance de vie à la naissance de 77,2 ans, hommes et

femmes réunis (tableau 4). Parmi les grands ensembles de population, l'Union se classe après le Japon (80 ans en 1996), mais devant les États-Unis (76 ans). Longtemps caractérisée par une situation avancée des pays nordiques et un retard des pays du Sud, la géographie de la mortalité générale au sein des Quinze apparaît aujourd'hui plus complexe. La Suède demeure en tête, mais elle est suivie de trois des quatre pays du Sud ; et si le Portugal figure encore en dernière position, il se trouve en compagnie du Danemark (où la lutte contre la mortalité marque le pas depuis une dizaine d'années), avant-dernier de ce classement. Six pays (Espagne, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Suède) présentent une situation plus favorable que la moyenne de l'Union, mais la majorité des pays accusent un retard, qui dépasse deux ans au Portugal. Si le rythme actuel de progrès observé pour l'Union européenne (l'espérance de vie gagne environ un trimestre par an) se poursuivait, il faudrait six ans pour que l'Union rattrape le niveau actuel de la Suède.

Dans dix pays sur quinze, la vie moyenne des femmes dépasse déjà 80 ans. Les hommes demeurent bien en deçà de ce seuil, puisque leur vie moyenne n'excède 76 ans qu'en Suède. De forts écarts se maintiennent en effet entre les sexes : 6,5 ans pour l'Union européenne. La surmortalité masculine, largement imputable à l'alcoolisme, se traduit par une différence de vie moyenne qui n'est inférieure à 5 ans qu'au Royaume-Uni (4,9), et qui, en France, atteint presque 8 ans. La France n'occupe que le 4^e rang pour les deux sexes en raison du médiocre rang des hommes (7^e), alors que les femmes françaises ont la plus forte espérance de vie d'Europe.

Une immigration contrôlée

L'Union européenne est une des régions les plus riches du monde, même en période de récession. À ce titre, elle représente une « terre promise » pour des millions de candidats à l'émigration, qu'ils viennent de pays proches (Europe de l'Est, Maghreb) ou plus lointains. La mesure de ce phénomène demeure toutefois relativement imprécise : si les naissances et les décès sont comptabilisés avec une très grande précision dans tous les pays d'Europe, il n'en va pas de même pour les migrations (en particulier, les mouvements annuels relatifs aux nationaux sont souvent mal connus, voire pas du tout comme en France). Par ailleurs, les données sur la nationalité collectées lors des recensements se prêtent mal aux comparaisons internationales : un pays peut compter plus d'étrangers qu'un autre simplement parce que les conditions d'attribution de la nationalité y sont plus strictes et qu'il est donc difficile d'acquérir la nationalité de ce pays d'accueil. Enfin, on peut penser que les effectifs d'immigrants en situation irrégulière varient fortement

selon la rigueur des dispositifs de contrôle. Quoi qu'il en soit, l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat) estime à 17,6 millions le nombre d'étrangers résidant dans les pays de l'Union européenne, au 1^{er} janvier 1995, soit un peu moins de 5 % de la population totale.

L'histoire récente a bien montré la puissance attractive de différents pays de l'Union européenne et, en même temps, l'efficacité des procédures susceptibles d'être mises en œuvre pour contrôler les flux migratoires. L'ouverture des frontières entre la Hongrie et l'Autriche durant l'été 1989, puis la chute du mur de Berlin, à l'automne 1989, ont été les premières manifestations d'une ouverture généralisée des frontières en Europe centrale et orientale, entraînant une forte émigration est-ouest. La guerre dans l'ex-Yougoslavie a contribué à ce mouvement. Par ailleurs, 1,7 million d'Allemands « de souche », originaires de Pologne, de Roumanie et de l'ex-URSS, ont immigré en Allemagne entre 1988 et 1993. Le graphique 2 reflète bien cette vague migratoire : alors que le solde migratoire pour l'ensemble de l'Union avait été inférieur à 500 000 personnes par an durant les années 1985-1989, il dépasse le million par an au cours des années 1990-1994 (avec 1,3 million en 1992, chiffre record). Même si ces chiffres sont importants, ils ne correspondent pas au raz-de-marée parfois redouté en 1990 : le renforcement de l'appareil législatif et réglementaire destiné à freiner l'immigration, la multiplication des contrôles de la part des pays d'accueil ont sensiblement limité l'afflux d'immigrants, en provenance notamment d'Europe de l'Est.

Les prochaines étapes de l'élargissement

Nombreux sont aujourd'hui les candidats à l'adhésion : dix pays d'Europe centrale et orientale (États Baltes, Bulgarie, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie et Malte). Le poids démographique de ces deux derniers pays (respectivement 0,7 et 0,4 million d'habitants) est très marginal par rapport à celui des pays d'Europe centrale et orientale, qui comptent actuellement 105 millions d'habitants. La plupart de ces dix pays candidats voient leur population diminuer depuis quelques années, et seuls deux d'entre eux, la Pologne et la Slovaquie, enregistrent une faible croissance. Compte tenu des évolutions prévisibles, cet ensemble de pays pourrait ne plus compter que 103,6 millions d'habitants au début du siècle prochain. Si les douze pays candidats rejoignaient l'Union européenne en 2005, celle-ci verrait alors sa population passer à 487 millions d'habitants, alors qu'elle en compterait 382 si elle demeurait dans sa configuration actuelle à quinze, soit une augmentation de 27 %. En fait l'élargissement sera progressif. La

Commission de Bruxelles considère aujourd'hui que, si la plupart des pays d'Europe de l'Est satisfont aux critères politiques d'adhésion (Bulgarie, Lettonie et Roumanie sont jugées, plus restrictivement, « en bonne voie »), cinq seulement remplissent les conditions économiques et seraient susceptibles d'assumer les obligations de l'adhésion : Estonie, Hongrie, Pologne, République Tchèque et Slovaquie. La Commission préconise donc d'ouvrir les négociations d'adhésion avec ces cinq pays qui, logiquement, devraient être les premiers à rejoindre l'Union européenne. Comme ils compteront environ 62 millions d'habitants au tournant du siècle, le prochain élargissement de l'Union entraînerait donc un accroissement de population de l'ordre de 16 %, comparable à celui qui avait découlé de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal.

Cette croissance prévisible dépasse de très loin l'accroissement proprement démographique : d'ici 2005, l'Europe des Quinze ne gagnera vraisemblablement que 8 millions d'habitants, soit un accroissement de 2 %, et les cinq candidats les mieux placés perdront environ un demi-million d'habitants. La croissance proprement démographique de l'Union européenne semble donc bien toucher à sa fin.

Alain MONNIER

RÉFÉRENCES

EUROSTAT (Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg)

- *La situation démographique dans l'Union européenne*, rapports 1995 et 1997.
- *Statistiques démographiques 1997*.
- *Statistiques sur la migration 1996*.
- *Statistiques en bref*, série « Population et conditions sociales », en particulier les n^{os} 1995 / 11 ; 1996 / 1, 5, 6 ; 1997 / 7, 10, 14.

CONSEIL DE L'EUROPE (Strasbourg)

- *Évolution démographique récente en Europe*, rapport 1997.

INED

- *Population et Sociétés* :

– Alain PARANT, *Le vieillissement démographique de l'Union européenne*, n^o 321, fév. 1997.

– Michel Louis LEVY, *Douze pyramides des âges plus une*, n^o 238, sept. 1989 ; *La population de l'Europe des Dix*, n^o 181, juin 1984.

– Voir aussi les n^{os} 172, 250, 264, 283, 296.

- *Population* :

Alain MONNIER et Catherine de GUIBERT-LANTOINE, *La conjoncture démographique : L'Europe et les pays développés d'outre-mer*, 1996 / 4-5, juil.-oct. (chronique annuelle ; celle de 1997 à paraître dans le n^o 1997 / 5).

NATIONS UNIES

- *Annuaire démographiques*.
- *World Population Prospects : The 1996 Revision*.